Diplôme : Diplôme Inter-Universitaire (DIU)

Système d'information en santé

DIU Santé

Description de la formation :

Enseignement fermé définitivement

Il est créé à l'Université Jean MONNET – Saint-Etienne et à l'Université Claude Bernard Lyon I (Médecine) un diplôme inter-universitaire des

SYSTEMES D'INFORMATION EN SANTE

Objectifs du diplôme

- Acquérir une formation de base sur les systèmes d'information de santé

- Apprentissage des principes et pratique des systèmes de classification de malades utilisés dans le monde pour l'ensemble des systèmes de soins

- Utiliser les outils du Programme de Médicalisation du Système d'Information

La formation programmée de décembre à mars de chaque année, comporte un total de 100 heures d'enseignement théorique, dirigé et pratique (sur micro-informatique) à raison de 4 jours par mois pendant 4 mois.

Public concerné :

Ce diplôme s'adresse à des médecins hospitaliers ou libéraux, technicien(ne)s de l'information médicale et secrétaires médicales, gestionnaires hospitaliers de l'Etat, des collectivité territoriales, de l'assurance maladie, infirmières et cadres infirmiers.

Le nombre maximum d'inscrits est limité à 20. La sélection des candidats est opérée à partir d'une lettre de motivation et d'un curriculum-vitae adressés au responsable d'enseignement dans chaque université.

L'accord écrit du responsable d'enseignement doit obligatoirement être joint au dossier d'inscription

Modalités d'accès :

Responsable de l'enseignement

Delphine MAUCOURT-BOULCH

Renseignements administratifs :
Université Claude Bernard Lyon 1

Bureau des DU/DIU

8, avenue Rockefeller - 69373 LYON cedex 08

scolarite.du-capamedecine@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

Durée : 1 an
L'assiduité à la formation est requise pour être autorisé à se présenter à l'examen écrit en fin de formation.

Le contrôle des connaissances comprend
un examen écrit
(durée : 1 heure 30) portant sur l'ensemble de l'enseignement. Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne sont admis.

Pour les candidats ayant échoué à l'examen écrit, un examen oral est organisé lors d'une deuxième session.

Modalités d'évaluation :

Durée : 1 an
L'assiduité à la formation est requise pour être autorisé à se présenter à l'examen écrit en fin de formation.

Le contrôle des connaissances comprend
un examen écrit
(durée : 1 heure 30) portant sur l'ensemble de l'enseignement. Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne sont admis.

Pour les candidats ayant échoué à l'examen écrit, un examen oral est organisé lors d'une deuxième session.

Conditions d'accès :

Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :
DELPHINE MAUCORT BOULCH : delphine.maucort-boulch@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :
AKILA MOUELLEF : akila.mouellef@univ-lyon1.fr , 0478777576

Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 900 € par an
Si prise en charge employeur : 900 € par an